

**Destinataires :**

Monsieur Denis Bergeron, président de la Commission du BAPE

Madame Geneviève Grenier, coordonnatrice du BAPE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

140, Grande Allée Est, bureau 650, 6e étage

Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Transmission et dépôt de documents à la Commission - (envoyée à l'adresse courriel genevieve.grenier@bape.gouv.qc.ca)

Expéditeur : GNL Québec – Projet Énergie Saguenay

Date de dépôt des documents : 23 septembre 2020 à 13h – Dépôt suivant la séance du 22 septembre en soirée

Monsieur le président, Madame Grenier,

À la suite de la séance du 22 septembre 2020 en soirée, GNL Québec remet à la Commission, par la présente, les capsules Powerpoint présentées, les compléments d'information et les documents listés ci-dessous.

Capsules Powerpoint et cartes (PDF)

- 8.5_C Répartition des postes_Opération
- 11.2_C Navires-citernes
- 11.9_C Risques_maritimes
- 11.5.1_C Bruit_subaquatique
- Carte 6a_EIE Annexe 7-12_Simulation des pressions sonores des navires de GNL

Autres documents joints (PDF)

- Réponse de l'entreprise Gazduq sur la responsabilité en cas d'incident ou d'accident lors du transport du gaz naturel dans la conduite souterraine.
- Réponse de GNL Québec sur la différence de consommation énergétique entre une usine de liquéfaction de gaz naturel typique alimentée au gaz naturel et une usine alimentée à l'hydroélectricité (*question soumise le 21 septembre en soirée*).

Compléments d'information

1. **Question:** Quelle est la moyenne de consommation de l'usine en kWh ?

Réponse : 4 078 000 000 kWh ou 4 078 000 mWh.

2. **Question :** Quel est le besoin annuel en gaz naturel en mètres cubes ?

Réponse : Le besoin annuel en gaz naturel pour l'usine est de 1.55 bcf/jour à un taux d'utilisation de 96%, ce qui est équivalent à 15.3 milliards de m³ par jour.

3. **Question** : Quels sont les organismes pour l'homologation des terminaux étrangers ?
Réponse : Les sociétés de contrôle de conformité des terminaux de regazéification listées dans les contrats de GNL Québec sont DNV, Bureau Veritas et Lloyds Register.
4. **Question** : Est-ce possible de vérifier si le dossier de GNL Québec sur le processus TERMPOL peut être déposé à la commission ?
Réponse : Nous avons communiqué avec le président du comité TERMPOL et sommes en attente d'un retour.

Veuillez accepter, Monsieur le président et Madame Grenier, mes cordiales salutations.

Stéphanie Fortin

Directrice principale, affaires publiques et relations avec les communautés

Porte-parole de GNL Québec pour le Projet Énergie Saguenay